



RAPPORT ANNUEL

2017/2018

(Exercice clos au 30 septembre 2018)

Le présent rapport annuel porte sur l'exercice clos le 30 septembre 2018 et est établi conformément aux dispositions des articles L.225-100-1 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce ainsi que du paragraphe 4.2 des Règles de marché d'Euronext Growth. Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société : bourse.vente-unique.com

Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport annuel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 31 janvier 2019

Hervé GIAOUI

Président du Conseil d'administration VENTE-UNIQUE.COM

SOMMAIRE

Rapport d'activité sur les comptes IFRS	Page 4
Comptes IFRS	Page 12
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes IFRS	Page 45
Rapport de gestion sur les comptes sociaux	Page 51
Comptes sociaux	Page 69
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux	Page 91

Rapport d'activité sur les comptes IFRS

(Exercice clos au 30 septembre 2018)

I. Situation de la Société durant l'exercice écoulé

Créée en 2006, Vente-Unique.com est un e-commerçant français, spécialisé dans la vente de meubles et d'équipements de la maison à prix accessibles (la « **Société** »). La Société est dirigée par Sacha Vigna en qualité de Directeur général depuis sa création.

Pionnière des pure-players sur son marché domestique, la Société a su profiter de cet avantage pour alimenter la croissance soutenue de son chiffre d'affaires sans pour autant sacrifier la rentabilité sur l'autel des volumes. Par son chiffre d'affaires, Vente-Unique.com est ainsi un acteur majeur des pure-players de la distribution de meubles et de décoration intérieure présents sur le marché européen.

Forte d'environ 8 000 références actives, la gamme de produits offerte par la Société est vaste. Proposant de manière permanente un large choix de meubles pour le salon, la chambre, la salle-de-bains ou encore le jardin, l'offre de Vente-Unique.com couvre une large partie des univers de l'habitat.

Le chiffre d'affaires annuel atteint 87,2 M€ contre 76,8 M€ lors de l'exercice 2016-2017, soit une hausse de 14%. Vente-unique.com enregistre ainsi un 7ème exercice consécutif de progression à deux chiffres (+12% en moyenne annuelle). Compte tenu d'une très forte activité commerciale en fin d'exercice, les commandes non livrées au 30 septembre 2018, et par conséquent non enregistrées en ventes, s'élèvent à 4,4 M€, en hausse de +71%, et viennent minorer la croissance et la rentabilité puisque les dépenses engagées pour ces ventes sont comptabilisées dans l'exercice.

Les 3 régions où la Société opère affichent des progressions solides :

- En France, la hausse ressort à +4%, en ligne avec la tendance du secteur malgré les commandes non livrées à fin septembre et la priorité commerciale donnée au déploiement international ;
- En Europe du Nord et de l'Est, la progression du chiffre d'affaires est robuste (+11%) malgré une solide concurrence locale ;
- En Europe du Sud, les facturations ont progressé de +110% grâce à la montée en puissance des ouvertures récentes en Italie (janvier 2017) et au Portugal (janvier 2018) sur un marché du meuble qui accélère sa transition vers l'e-commerce.

La Société a ainsi poursuivi son déploiement européen avec une part des facturations hors France qui atteint 38% sur l'exercice, en hausse de 6 points sur un an.

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par nature est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Ventes de marchandises	71 427	63 114	8 313
Prestations de livraisons	13 693	11 791	1 902
Prestations parties liées	1 045	995	50
Prestations facilitées de paiement	552	503	49
Autres prestations	479	376	103
Total Chiffre d'affaires	87 196	76 779	10 417

Le faible niveau d'endettement et la position de trésorerie nette (voir points 5.9 des annexes IFRS) permettent à la Société de poursuivre sereinement ses opérations de développement.

A. Evènements importants survenus au cours de l'exercice

- **Augmentation de capital liée à l'attribution d'actions gratuites**

Par décision du Conseil d'administration du 22 mars 2016, il avait été décidé d'attribuer 110.569 actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux. Cette attribution est devenue définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans, période pendant laquelle les bénéficiaires ne sont pas propriétaires des actions et des droits de vote qui s'y rattachent. A l'issue de ce délai, soit le 25 mars 2018, les actions ont été définitivement attribuées à leurs bénéficiaires mais demeurent incessibles pendant une nouvelle durée de deux ans.

Il a ainsi été constaté que sur les 110.569 actions attribuées, 108.835 actions remplissent les conditions d'attribution définitive (un salarié ayant quitté la société pendant le délai d'acquisition).

Ainsi, 108.835 actions nouvelles ont été créées le 25 mars 2018.

L'augmentation du capital social de 1.088,35 € a été réalisée par prélèvement sur le compte de report à nouveau.

- **Augmentation de capital liée à l'introduction en bourse**

La Société a réalisé son introduction le 3 avril 2018.

Le Conseil d'administration a ainsi constaté au cours de sa séance du 3 avril 2018 l'augmentation du capital de la Société par voie d'offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant total (prime d'émission incluse) de 6.999.993,50 €, par émission de 654.205 actions ordinaires nouvelles émises au prix de 10,70 € par action, soit 0,01 € de nominal et 10,69 € de prime d'émission.

- **Déploiement de l'activité sur le Portugal**

Le déploiement International a également été dynamisé avec la mise en place des équipes dédiées et des ressources marketing pour l'ouverture du Portugal en janvier 2018. Sur l'exercice clos au 30 septembre 2018, le Portugal a généré un chiffre d'affaires total de 0,5 M€.

- **Renforcement des capacités de la plateforme logistique**

La Société a renforcé ses capacités Logistique, avec la finalisation du déploiement de la plateforme d'Amblainville (Oise) et l'ouverture de cellules de débord en attendant la livraison, mi-2019, de l'extension du site principal.

II. Présentation des comptes

A. Compte de résultat

La solide croissance enregistrée tout au long de l'année (+14%) et la baisse significative des charges à caractère non courant ont permis de compenser l'intensification des dépenses liées à la préparation du nouveau cycle de croissance. La Société affiche ainsi un bénéfice net stable sur un an qui demeure à un niveau élevé pour le secteur.

En milliers d'Euros	30/09/2018	30/09/2017
Chiffres d'affaires	87 196	76 779
MARGE BRUTE	44 451	38 083
Charges de personnel	-5 690	-4 995
Autres charges opérationnelles courantes	-33 852	-27 145
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	4 908	5 943
Autres produits et charges opérationnels	-534	-1 256
RESULTAT OPERATIONNEL	4 374	4 688
RESULTAT FINANCIER	-19	-291
RESULTAT AVANT IMPOTS	4 355	4 397
Charges d'impôts	-1 664	-1 706
RESULTAT NET	2 691	2 690

- **Marge sur ventes de marchandises**

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Chiffre d'affaires - Ventes de marchandises	71 426	63 114
Prix de revient des ventes	-42 745	-38 696
Marge sur ventes de marchandises	28 682	24 418
% Marge sur ventes de marchandises	40,16%	38,69%

La marge sur ventes de marchandises reste solide à 40,2% du chiffre d'affaires, en hausse de 1,5 point sur un an, confirmant ainsi la parfaite maîtrise du *sourcing* et la volonté structurelle de la Société de ne pas privilégier la croissance au détriment des marges.

- **Marge sur transport**

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Prestations de transport facturées	13 693	11 791
Coût du transport	-13 525	-10 947
Marge sur prestations de transport	168	844
% Marge sur Prestations de transport	1,23%	7,16%

La marge sur transport s'établit sur l'exercice à 1,2% des prestations de transport facturées, soit 0,2 M€.

- **Charges de personnel**

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Salaires	3 502	3 072	430
Charges sociales	1 659	1 218	441
Participation des salariés	229	311	-83
Actions gratuites	303	395	-92
Total des charges de personnel	5 692	4 995	697

Les charges de personnels restent stables à 6,5% du chiffre d'affaires et progressent dans les mêmes proportions que le chiffre d'affaires de 14%.

- **Autres charges opérationnelles courantes**

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Transport sur ventes	13 525	10 946
Logistique	5 057	3 749
Marketing	8 740	6 426
Frais généraux et taxes	5 310	4 870
Dotations aux amortissements	636	976
Dotations aux provisions	585	178
Total des autres charges opérationnelles courantes	33 852	27 145

Le déploiement International a été dynamisé avec la mise en place des équipes dédiées et des ressources marketing pour l'ouverture de l'activité au Portugal (début 2018) et en Pologne (fin 2018). Les dépenses de Marketing ont ainsi été portées à 10% du chiffre d'affaires, en hausse de 1,6 point sur un an.

- **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent principalement comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Surcoût du déménagement de l'entrepôt		-1 059
Perte sur créances clients		-129
Frais d'IPO non rattaché à la prime d'émission	-216	
Autres charges et produits non récurrents	-318	-68
Total des autres produits et charges opérationnels	-534	-1 256

Le transfert du site logistique et le maintien de deux sites pendant la phase de transition avaient pesé pour plus de 1 M€ sur les comptes du 1er semestre 2016-2017 en autres charges opérationnelles.

- **Résultat Financier**

En milliers d'Euros	30/09/2018	30/09/2017
Intérêts et charges assimilées	-99	-63
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	-99	-63
Autres produits et charges financières	80	-228
RESULTAT FINANCIER	-19	-291

- **Résultat net**

Le résultat net est stable par rapport à l'exercice précédent à 2,7 M€.

B. Bilan

- **ACTIF**

En milliers d'Euros	30/09/2018	30/09/2017
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	861	693
Immobilisations corporelles	1 467	814
Actifs financiers non courants	1 449	1 355
Actifs d'impôts différés	123	131
Total des actifs non courants	3 899	2 992
ACTIFS COURANTS		
Stocks	14 636	12 598
Créances clients et comptes rattachés	4 763	3 618
Autres créances	1 323	4 054
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 270	2 099
Total des actifs courants	31 992	22 367
TOTAL ACTIF	35 891	25 360

- **PASSIF**

En milliers d'Euros	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	94	87
Réserves liées au capital	10 659	4 830
Résultat net part du Groupe	2 691	2 690
CAPITAUX PROPRES	13 444	7 607
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions non courantes	159	169
Dettes financières à long terme	1 342	1 171
Total des passifs non courants	1 501	1 340
PASSIFS COURANTS		
Emprunts et dettes financières à court terme	579	324
Dettes fournisseurs	10 321	9 928
Dettes fiscales et sociales	4 026	2 830
Autres passifs courants	6 020	3 331
Total des passifs courants	20 947	16 413
TOTAL PASSIF	35 891	25 360

III. Evènements importants survenus depuis le début de l'exercice en cours

- **Déploiement de l'activité sur la Pologne**

Démarrage réussi de la 11^{ème} version sur la Pologne au mois d'octobre 2018.

- **Début des travaux pour construire l'extension de notre site logistique d'Amblainville**

Démarrage des travaux d'extension de la plateforme logistique qui vont nous permettre de quasiment doubler les capacités logistiques du site (extension de 24 000 m²).

IV. Evolution prévisible de la Société

Pour le nouvel exercice, Vente-unique.com se fixe comme objectif de réaliser un nouvel exercice de croissance à deux chiffres, conforme à la tendance enregistrée au cours des sept derniers exercices (+12% / an en moyenne).

En parallèle, et conformément au plan présenté lors de l'introduction en Bourse, la Société a engagé les investissements nécessaires à l'activation des leviers de développement qui seront mis en œuvre dès l'exercice 2018-2019. Ce plan passe notamment par l'ouverture, depuis juin 2018, d'un entrepôt de débord de 5000 m² dans l'attente de l'extension du site d'Amblainville dont la livraison est prévue en juin 2019 pour faire face à la stratégie de croissance importante. Ce plan prévoit également un enrichissement de l'offre de produits de décoration.

Comptes IFRS

(Exercice clos au 30 septembre 2018)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2018

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'Euros	Notes	30/09/2018	30/09/2017
Chiffres d'affaires	5.10	87 196	76 779
Prix de revient des ventes		-42 745	-38 696
MARGE BRUTE (1)	5.11	44 451	38 083
Charges de personnel	5.12	-5 690	-4 995
Autres charges opérationnelles courantes	5.13	-33 852	-27 145
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		4 908	5 943
Autres produits et charges opérationnels	5.14	-534	-1 256
RESULTAT OPERATIONNEL		4 374	4 688
Intérêts et charges assimilées	5.15	-99	-63
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER		-99	-63
Autres produits et charges financières		80	-228
RESULTAT FINANCIER		-19	-291
RESULTAT AVANT IMPOTS		4 355	4 397
Charges d'impôts	5.16	-1 664	-1 706
RESULTAT NET		2 691	2 690
Résultat de base par action, en euros			
Résultat net des activités poursuivies par action		0,28	0,31
Résultat net des activités abandonnées par action			
Résultat net part du Groupe par action		0,28	0,31
Résultat dilué par action, en euros			
Résultat net des activités poursuivies par action		0,28	0,30
Résultat net des activités abandonnées par action			
Résultat net part du Groupe par action		0,28	0,31

- (1) La marge brute intègre un chiffre d'affaire sur le transport des ventes. Les couts afférents à ces produits sont comptabilisés en charges opérationnelles courante (cf note 5.11)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Résultat net de l'exercice	2 691	2 690
Ecart de conversion		
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat	0	0
Réévaluation des instruments dérivés de couverture nets d'impôts		
Paiements fondés sur des actions	303	395
Ecart actuariel sur les provisions d'indemnités de fin de carrière	8	52
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat	311	447
Autres éléments du résultat global	311	447
Résultat global - part du Groupe	3 002	3 137

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Nombres d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats	Résultat global comptabilisé directement en capitaux propres	Capitaux propres – part du groupe	Capitaux – propres – part des Minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture au 30 septembre 2016 en normes IFRS	8 678 865	87	-	-	8 721	3 303	12 110	-	12 110
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions						395	395		395
Opérations sur titres auto-détenus							-		-
Dividendes (*)					- 7 640		- 7 640		- 7 640
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2017						2 690	2 690		2 690
Résultat global comptabilisé directement en capitaux propres						52	52		52
Affectation de résultat					3 303	- 3 303	-		-
Capitaux propres clôture au 30 septembre 2017 en normes IFRS	8 678 865	87	-	-	4 383	3 137	7 607	-	7 607
Opérations sur capital	763 040	7			6 311		6 318		6 318
Paiements fondés sur des actions						303	303		303
Opérations sur titres auto-détenus					- 483		- 483		- 483
Dividendes					-	- 3 000	- 3 000		- 3 000
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2018						2 691	2 691		2 691
Résultat global comptabilisé directement en capitaux propres						8	8		8
Affectation de résultat					137	- 137	-		-
Capitaux propres clôture au 30 septembre 2018 en normes IFRS	9 441 905	94	-	-	10 348	3 002	13 444	-	13 444

* Ce montant inclut une distribution de dividende d'un montant de 2,64 M€ voté par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 27 mars 2017 et une distribution exceptionnelle, prélevée sur les réserves de 5M€ votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 septembre 2017.

ACTIF

En milliers d'Euros	NOTES	30/09/2018	30/09/2017
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	5.1	861	693
Immobilisations corporelles	5.2	1 467	814
Actifs financiers non courants	5.3	1 449	1 355
Actifs d'impôts différés	5.4	123	131
Total des actifs non courants		3 899	2 992
ACTIFS COURANTS			
Stocks	5.5	14 636	12 598
Créances clients et comptes rattachés	5.6	4 763	3 618
Autres créances	5.6	1 323	4 054
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.17.1	11 270	2 099
Total des actifs courants		31 992	22 367
TOTAL ACTIF		35 891	25 360

PASSIF

En milliers d'Euros	NOTES	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	5.7	94	87
Réserves liées au capital		10 659	4 830
Résultat net part du Groupe		2 691	2 690
CAPITAUX PROPRES		13 444	7 607
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	5.8	159	169
Dettes financières à long terme	5.9	1 342	1 171
Total des passifs non courants		1 501	1 340
PASSIFS COURANTS			
Emprunts et dettes financières à court terme	5.9	579	324
Dettes fournisseurs	5.17.2	10 321	9 928
Dettes fiscales et sociales	5.17.2	4 026	2 830
Autres passifs courants	5.17.2	6 020	3 331
Total des passifs courants		20 947	16 413
TOTAL PASSIF		35 891	25 360

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'Euros	Notes	30/09/2018 12 mois	30/09/2017 12 mois
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>			
RESULTAT NET		2 691	2 690
Dotations aux amortissements	5.1/5.2	636	976
Variation nette des immobilisations		0	101
Variation des provisions	5.8	1	-84
Impôts différés	5.4	5	6
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie	5.12	303	395
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		3 636	4 083
Variation du besoin en fonds de roulement	5.17.2	-111	2 025
Flux de trésorerie liés à l'activité		3 525	6 109
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>			
Acquisition d'immobilisations	5.17.3	-1 552	-935
Cessions d'immobilisations		0	242
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-1 552	-693
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>			
Dividendes versés	5.7.2	-3 000	-7 640
Souscription d'emprunts	5.9	1 015	560
Remboursements d'emprunts	5.9	-554	-386
Augmentation des capitaux propres	5.7.1	6 319	0
Rachat des minoritaires		0	0
Ventes (rachats des actions propres)	5.7.3	-483	0
Variations des comptes courants	5.17.4	3 936	1 897
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		7 233	-5 570
Variation nette de la trésorerie		9 206	-153
Trésorerie nette en début d'exercice	5.17.1	2 064	2 218
Trésorerie nette à la fin de l'exercice	5.17.1	11 270	2 064

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS pour l'exercice clos au 30 septembre 2018

NOTE 1 : INFORMATIONS GENERALES	18	5.9.3. SENSIBILITE :	34
NOTE 2 : FAITS MARQUANTS	18	5.10. CHIFFRE D'AFFAIRES :	35
NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	19	5.11. MARGE BRUTE	36
NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	19	5.12. CHARGES DE PERSONNEL :	37
NOTE 5 : COMMENTAIRE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	22	5.13. AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES :	37
5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	22	5.14. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS :	38
5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23	5.15. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (BRUT) :	38
5.2.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23	5.16. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES :	39
5.2.2. CONTRATS DE LOCATION	25	5.16.1. DECOMPOSITION DE LA CHARGE D'IMPOT :	39
5.3. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS :	26	5.16.2. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT :	39
5.4. IMPOTS DIFFERES ACTIF :	27	5.17. NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE DE VENTE UNIQUE.COM :	40
5.4.1. IMPOTS DIFFERES ACTIFS :	27	5.17.1. CALCUL DE LA TRESORERIE (EN K€) :	40
5.4.2. DECOMPOSITION DES IMPOTS DIFFERES PAR NATURE :	28	5.17.2. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION :	40
5.5. STOCKS :	28	5.17.3. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENTS	41
5.6. CREANCES :	29	5.17.4. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT :	41
5.7. CAPITAUX PROPRES :	30	5.18. RESULTAT PAR ACTION :	41
5.7.1. CAPITAL :	30	5.19. TAUX DE CONVERSION :	42
5.7.2. DIVIDENDES :	30	5.20. ENGAGEMENTS HORS BILAN :	43
5.7.3. ACTIONS PROPRES	30	5.21. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	43
5.7.4. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS :	30	5.22. EFFECTIFS :	43
5.8. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES	31	5.23. IDENTITE DES SOCIETES MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	43
5.8.1. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	31	5.24. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES :	44
5.8.2. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	31	5.24.1. ENTREPRISES ASSOCIEES :	44
5.9. DETTES FINANCIERES :	33	5.24.2. REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS :	44
5.9.1. ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES :	33		
5.9.2. TABLEAU DE VARIATION DES DETTES FINANCIERES :	34		

Note 1 : Informations générales

La société Vente unique.com commercialise des produits d'aménagement de la maison à travers ses sites internet (France, Espagne, Allemagne, Belgique, Suisse, Autriche, Luxembourg, Italie, Pays-Bas et Portugal)

VENTE UNIQUE.COM, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration, dont le siège social est situé 9,11 rue Jacquard, 93315 Le Pré Saint Gervais. La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 922 778 RCS Paris et est cotée à Euronext Growth.

Les états financiers au 30 septembre 2018 reflètent la situation comptable de VENTE UNIQUE.COM.

Les états financiers de l'exercice clos au 30 septembre 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 14 janvier 2019 qui a par ailleurs à cette occasion autorisé leur publication.

Note 2 : Faits marquants

- **Augmentation de capital liée à l'attribution d'actions gratuites :**

Par décision du conseil d'administration du 22 mars 2016, il avait été décidé d'attribuer 110 569 actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux. Cette attribution est devenue définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans, période pendant laquelle les bénéficiaires ne sont pas propriétaires des actions et des droits de vote qui s'y rattachent. A l'issue de ce délai, soit le 25 mars 2018, les actions ont été définitivement attribuées à leurs bénéficiaires mais demeurent incessibles pendant une nouvelle durée de deux ans.

Il a ainsi été constaté que sur les 110.569 actions attribuées, 108.835 actions remplissent les conditions d'attributions définitive (1 salarié ayant quitté la société pendant le délai d'acquisition).

L'augmentation du capital social induite de 1.088,35 € a été réalisée en date du 25 mars 2018 par prélèvement sur le compte de report à nouveau.

- **Augmentation de capital liée à l'introduction en bourse :**

La SA Vente-Unique.com a réalisé son introduction en bourse en date du 03 avril 2018. Le Conseil d'Administration a ainsi constaté au cours de sa séance du 3 avril 2018 l'augmentation du capital de la Société par voie d'offre au public, avec suppression du DPS, d'un montant total (prime d'émission incluse) de 6.999.993,50 €, par émission de 654.205 actions ordinaires nouvelles émises au prix de 10,70 € par action, soit 0,01 € de nominal et 10,69 € de prime d'émission.

- **Déploiement de l'activité sur le Portugal**

Le déploiement International a également été dynamisé avec la mise en place des équipes dédiées et des ressources marketing pour l'ouverture du Portugal en janvier 2018. Sur l'exercice clos au 30 septembre 2018, le Portugal a généré un chiffre d'affaires total de 0,5M€.

Comptes IFRS

- **Renforcement des capacités de la plateforme logistique**

La société a renforcé ses capacités logistiques, avec la finalisation du déploiement de la plateforme d'Amblainville (Oise) et l'ouverture de cellules de débord, en attendant la livraison en 2019 de l'extension de son site principal.

Note 3 : Evènements postérieurs à la clôture

- **Déploiement de l'activité sur la Pologne**

Démarrage réussi de la 11ème version sur la Pologne au mois d'octobre 2018.

- **Début des travaux pour construire l'extension du site logistique d'Amblainville**

Démarrage des travaux d'extension de la plateforme logistique qui vont permettre à la société de quasiment doubler les capacités logistiques du site (extension de 24 000 m²)

Note 4 : Principes et méthodes comptables

Les comptes de la société sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2017, en date de clôture des comptes.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Tous les textes du référentiel IFRS publiés par l'IASB et l'IFRS Interpretation Committee d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 sont les mêmes que ceux adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en Union européenne ou que la société a appliqué par anticipation, à l'exception de la norme IAS 39, que l'Union européenne n'a que partiellement adopté. La partie non adoptée est sans effet sur les comptes de la société.

Les états financiers et les notes sont présentés en milliers d'€ (K€), sauf indication contraire.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application non obligatoire aux exercices ouverts après le 1er janvier 2017 et non anticipés par la société Vente unique.

La norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients est d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018.

L'évaluation des impacts potentiels sur les états financiers du Groupe est toujours en cours.

Comptes IFRS

La norme IFRS 9 - Instruments financiers est elle aussi d'application obligatoire au 1er janvier 2018. Elle instaure de nouvelles modalités relatives à la classification et l'évaluation des actifs financiers (basées sur le modèle de gestion de l'entreprise), à la dépréciation des actifs financiers du Groupe (modèle désormais basé sur les pertes attendues et non plus sur les pertes avérées), et des dispositions relatives à la comptabilité de couverture (mise en concordance de la comptabilité et de la politique de gestion des risques menée par le Groupe).

L'évaluation des impacts potentiels sur les états financiers du Groupe est toujours en cours et le groupe ne s'attend pas à des impacts significatifs.

La norme IFRS 16 - Contrats de location modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. La nouvelle norme impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement. Elle entrera en vigueur au 1er janvier 2019. Du fait des spécificités de certains contrats de location (notamment en termes de modalités de renouvellement), les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16 pourraient, dans certains cas, être différentes de celles retenues pour l'évaluation des engagements hors bilan où seule la durée d'engagement ferme était prise en compte. Les engagements mentionnés en note 35.2 « Engagements au titre de contrats de location » pourraient ainsi ne pas être totalement représentatifs des passifs qui seront à comptabiliser dans le cadre de l'application d'IFRS 16. L'évaluation des impacts potentiels sur les états financiers du Groupe est toujours en cours.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017

- Amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat : comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes.
 - Amendements à IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir.
- L'application de ces textes n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la société Vente Unique.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices post-2017

- Améliorations annuelles des IFRS 2014-2016.
- IFRS 1 et IAS 28 : modifications applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.
- IFRS 12 : modifications applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017.

Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices post 2017

L'IASB a également publié les textes suivants pour lesquels la société Vente Unique n'anticipe pas d'incidence significative :

- amendements à IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ;
- amendements à IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- améliorations annuelles des IFRS 2015-2017 ;
- interprétation IFRIC 22 – Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée ;
- interprétation IFRIC 23 – Incertitudes relatives aux traitements fiscaux.

Comptes IFRS Estimations et Hypothèses

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction de la société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener la société à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction de la société en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Cf note 5.1 et 6.1),
- les stocks, (Cf note 6.5)
- les actifs d'impôts différés (Cf note 6.4),
- le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (Cf note 6.8),
- la valorisation des engagements de retraite (Cf note 6.8.2),

La société utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme. (Engagement de retraite notamment).

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Note 5 : Commentaire sur le bilan et le compte de résultat

5.1. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles « Leads » et « Opt'in » correspondent à des fichiers clients et permettent d'agrandir la clientèle potentielle et de démarcher de nouveaux clients. Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

S'il existe un ou plusieurs indices de perte de valeur identifiés par la direction, un test de dépréciation est réalisé.

Les pertes de valeurs éventuellement constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels non courants » incluse dans le résultat opérationnel de la société.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée et sont essentiellement constituées de logiciels et de site internet. Conformément à la norme IAS 38, ceux-ci sont évalués à leur coût et amortis sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 3 ans.

VALEUR BRUTE	Fichiers clients Internet	Logiciels	TOTAL
Solde au 30/09/2016	3 281	1 212	4 493
Augmentation	143	208	351
Diminution			-
Solde au 30/09/2017	3 424	1 420	4 844
Augmentation	168	251	419
Diminution			-
Solde au 30/09/2018	3 592	1 671	5 263

VALEUR AMORTISSEMENT	Fichiers clients Internet	Logiciels	TOTAL
Solde au 30/09/2016	2 304	1 136	3 440
Augmentation	684	27	711
Diminution			-
Solde au 30/09/2017	2 988	1 163	4 151
Augmentation	199	51	251
Diminution			-
Solde au 30/09/2018	3 187	1 215	4 402

Comptes IFRS

VALEUR NETTE COMPTABLE	Fichiers clients Internet	Logiciels	TOTAL
Solde au 30/09/2016	978	76	1 053
Augmentation	- 541	180	- 361
Diminution	-	-	-
Solde au 30/09/2017	437	256	693
Augmentation	- 32	200	168
Diminution	-	-	-
Solde au 30/09/2018	405	456	861

Les amortissements des fichiers clients internet comptabilisés à hauteur de 3 187 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ont été calculés sur la durée d'utilité définie pour ces fichiers, soit 5 ans. Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Vente-Unique, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du Management qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui s'atténueront au-delà de la 5^{ème} année.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice concernent le renouvellement des licences et logiciels au titre de la migration vers les nouveaux systèmes d'information.

5.2. Immobilisations corporelles

5.2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains, constructions et autres. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

Rubriques de l'actif	Durée
Logiciel informatiques et droits similaires	1 à 3 ans
Site Internet	5 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	6 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Comptes IFRS

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année. La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, comme par exemple une fermeture planifiée, des réductions d'effectifs ou une révision à la baisse des perspectives de marchés ou de performances opérationnelles. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

VALEUR BRUTE	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
Solde au 30/09/2016	56	1 399	517	1 972
Augmentation		567	17	584
Diminution		- 242		- 242
Solde au 30/09/2017	56	1 724	534	2 314
Augmentation		1 031	7	1 038
Diminution				-
Solde au 30/09/2018	56	2 754	541	3 351

VALEUR AMORTISSEMENT	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
Solde au 30/09/2016	26	977	424	1 427
Augmentation	9	208	47	264
Diminution		- 191		- 191
Solde au 30/09/2017	35	994	471	1 500
Augmentation	9	336	40	384
Diminution				-
Solde au 30/09/2018	44	1 330	511	1 884

VALEUR NETTE COMPTABLE	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	TOTAL
Solde au 30/09/2016	30	422	93	545
Augmentation	- 9	359	- 30	320
Diminution	-	- 51	-	- 51
Solde au 30/09/2017	21	730	63	814
Augmentation	- 9	695	- 32	653
Diminution	-	-	-	-
Solde au 30/09/2018	13	1 424	30	1 467

5.2.2. Contrats de location

Il s'agit des biens financés par un contrat de location-financement pour lesquels la société supporte la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens.

La qualification d'un contrat s'apprécie en application de la norme IAS 17. La valeur des biens ainsi financés figure à l'actif du bilan. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif.

L'activation de contrats de location-financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant. Les contrats de location qui ne confèrent pas à la société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre des contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée des contrats.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opération de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

Tableau de suivi des contrats de crédits baux

VALEUR BRUTE	Immobilisations financées par crédit-bail
Solde au 30/09/2017	560
Augmentation	1 015
Diminution	-
Solde au 30/09/2018	1 574

VALEUR AMORTISSEMENT	Immobilisations financées par crédit-bail
Solde au 30/09/2017	93
Augmentation	262
Diminution	-
Solde au 30/09/2018	355

VALEUR NETTE COMPTABLE	Immobilisations financées par crédit-bail
Solde au 30/09/2017	467
Augmentation	753
Diminution	-
Solde au 30/09/2018	1 220

5.3. Autres actifs financiers non courants :

Conformément à IAS 17, les dépôts et cautionnements sont des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers et sont comptabilisés à leur coût historique. La valeur de ces actifs est ajustée régulièrement lors de la révision des loyers.

VALEUR BRUTE	Autres titres immobilisés	Dépôts et cautionnement	TOTAL
Solde au 30/09/2016	85	1 562	1 647
Augmentation			-
Diminution	- 50	- 242	- 292
Solde au 30/09/2017	35	1 320	1 355
Augmentation		94	94
Diminution			-
Solde au 30/09/2018	35	1 414	1 449

VALEUR AMORTISSEMENT	Autres titres immobilisés	Dépôts et cautionnement	TOTAL
Solde au 30/09/2016	-	-	-
Augmentation			-
Diminution			-
Solde au 30/09/2017	-	-	-
Augmentation			-
Diminution			-
Solde au 30/09/2018	-	-	-

VALEUR NETTE COMPTABLE	Autres titres immobilisés	Dépôts et cautionnement	TOTAL
Solde au 30/09/2016	85	1 562	1 647
Augmentation	-	-	-
Diminution	- 50	- 242	- 292
Solde au 30/09/2017	35	1 320	1 355
Augmentation	-	94	94
Diminution	-	-	-
Solde au 30/09/2018	35	1 414	1 449

Comptes IFRS

5.4. Impôts différés actif :

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable dans les 5 années à venir sur la base des budgets établis à la fin du 1er trimestre de l'exercice suivant.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et font l'objet d'une compensation lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

5.4.1. Impôts différés actifs :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Autres impôts différés	123	131
Total impôts différés actifs	123	131

dont impact réserves	-	3	-	26
Impact résultat	-	5	-	6

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

Comptes IFRS

5.4.2. Décomposition des impôts différés par nature :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Décalages temporaires	77	84
Provision engagement retraite	46	46
Solde net d'impôts différés actifs	123	131

5.5. Stocks :

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût d'acquisition est augmenté des frais d'approche (frais de transport, droits de douane et divers évalués de manière statistique...). Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales sous déduction des frais de commercialisation. Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence ainsi que du taux de rotation des stocks. Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur valeur d'inventaire. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non écoulement à des conditions normales.

Ainsi, les retours de marchandises, les stocks soldeurs et les stocks dépareillés sont provisionnés à 50%, correspondant à la perte de marge constatée de manière statistique sur ces produits.

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/2018	Provision au 30/09/2018	Valeur nette au 30/09/2018	Valeur nette au 30/09/17
Marchandises	15 558	922	14 636	12 598
Stocks	15 558	922	14 636	12 598

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprise	Solde à la clôture
Total des provisions pour dépréciation des stocks	416	505		922

Comptes IFRS

5.6. Créances :

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur coût historique sous déduction des provisions pour dépréciation, le cas échéant. Celles-ci sont comptabilisées au compte de résultat. Elles sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer tout ou partie de sa créance. Cette analyse est menée individuellement dans chaque zone géographique.

Conformément à la norme IFRS 7, il est précisé que les actifs financiers échus impayés et non dépréciés ne sont pas significatifs.

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/18	Provisions au 30/09/2018	Valeur nette au 30/09/2018	Valeur nette au 30/09/17
Clients et comptes rattachés	6 644	1 881	4 763	3 618
Créances sociales et fiscales	1 028		1 028	902
Autres créances	169		169	3 015
Charges constatées d'avance	126		126	136
Total des autres créances	1 323	0	1 323	4 054
Créances d'exploitation	7 966	1 881	6 085	7 671

Compte tenu de l'activité de la société et des modalités de règlement des clients, les créances détenues sur des tiers échues et non dénouées postérieurement à la clôture sont à moins d'un an.

Lorsqu'une échéance n'est pas recouverte, la créance est considérée comme douteuse et fait l'objet d'un envoi automatique au cabinet de recouvrement. La provision pour clients douteux s'élève à 95 % du montant des créances litigieuses.

Au 30/09/2018, les créances clients se ventilent ainsi :

	Créances clients non échues	Créances clients échues depuis plus d'un mois	Total
Créances clients brutes	4 271	2 373	6 644
Provision clients	0	1 881	1 881
Créances clients nettes	4 271	492	4 763

Les variations de provision pour créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	Reprise	Solde à la clôture
Provision pour dépréciation des créances clients	1 833	48		1 881
Total des provisions pour dépréciation des créances	1 833	48	0	1 881

Comptes IFRS

5.7. Capitaux propres :

5.7.1. Capital :

En euro	30/09/2017	Augmentations	Diminution	30/09/2018
Nb d'actions	8 678 865	763 040		9 441 905
Valeur nominale	0,01	0,01		0,01
Capital social	86 789	7 630	-	94 419

L'augmentation de capital liée à l'introduction en bourse a généré une prime d'émission de 6 319 K€ net d'impôts.

5.7.2. Dividendes :

Au cours de la période, la société a distribué 3 000 K€ de dividendes au titre des résultats des exercices précédents.

5.7.3. Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées générales, la société a procédé à des rachats de ses propres titres. La part du capital social auto-détenu a évolué de la façon suivante :

<i>(En nombre d'actions)</i>	30/09/2018	30/09/2017
Détention à l'ouverture		
Acquisitions	53 944	
Détention à la clôture	53 944	

Le coût d'acquisition des titres achetés a été imputé en diminution de la situation nette pour un montant de 483 K€.

5.7.4. Paiements fondés sur des actions :

Des plans de souscription d'actions sont attribués par la société et dénoués en actions. Conformément à la norme IFRS2 – paiements fondés sur des actions, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les détenteurs d'options, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur des options ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charges de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice de l'option, le prix d'exercice reçu est enregistré en trésorerie par contrepartie des capitaux propres.

Conformément à « IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions », les options ont été évaluées à leur date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Comptes IFRS

Au 30 septembre 2018, la société a attribué des actions gratuites aux salariés. L'impact comptabilisé au titre de l'exercice est de 303 K€.

Plan d'attribution d'actions gratuites :

Date d'ouverture du plan	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Période d'acquisition + Période de conservation	Attributions définitives au 30/09/2018	Attributions provisoires au 30/09/2018
18 mars 2016	110 571	2 ans + 2 ans	108 835	0
15 décembre 2016	107 268	2 ans + 2 ans	0	107 268
TOTAL	217 839		108 835	107 268

5.8. Provisions courantes et non courantes

5.8.1. Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an et ou les autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

5.8.2. Indemnités de départ à la retraite

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19 R. Les obligations de Vente unique.com en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels la société est installée. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Comptes IFRS

Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

	30/09/2018	30/09/2017
Taux d'actualisation :	1.54%	1,55%
Taux de mortalité :	Table INSEE 2017	Table INSEE 2014
Age de départ moyen à la retraite :	67 ans	67 ans

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « Provisions non courantes ».

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 30 septembre 2018 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

- dans le compte de résultat
 - * le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
 - * la charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nette des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;
 - * le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ;
 - * les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.
- dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
 - * les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ;
 - * l'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

En milliers d'euros	Provisions non courantes
Provisions au 30 septembre 2016	331
Dotations	66
Provisions utilisées	- 150
Variation de périmètre	
Engagement actuariel	- 78
Provisions au 30 septembre 2017	169
Dotations	31
Provisions utilisées	- 30
Variation de périmètre	
Engagement actuariel	- 11
Provisions au 30 septembre 2018	159

Les provisions non courantes intègrent les provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 159 K€.

5.9. Dettes financières :

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière classique et une composante «capitaux propres». Il s'agit d'obligations convertibles en actions. Les emprunts convertibles sont considérés au regard de la norme IAS 32 comme des instruments composés dans la mesure où l'option de conversion prévoit le remboursement de l'instrument contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres et se décomposent en plusieurs éléments :

- un passif financier (correspondant à l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie), constituant la composante obligataire ;
- l'option de conversion en nombre fixe d'actions ordinaires, offerte au souscripteur, assimilable à une vente d'options d'achat (Call) par l'émetteur, qui constitue un instrument de capitaux propres ;
- le cas échéant, un ou plusieurs dérivés incorporés.

Les principes comptables applicables à chacune de ces composantes, à la date d'émission et aux arrêts ultérieurs, sont :

- composante dette : le montant inscrit en dette à l'origine correspond à la valeur actuelle des flux futurs de paiements d'intérêts et de capital au taux pratiqué sur le marché pour une obligation semblable sans option de conversion.
- composante capitaux propres : la valeur de l'option de conversion est déterminée par déduction entre le montant de l'émission moins la valeur comptable de la composante dette et la valeur éventuelle des dérivés incorporés. L'option de conversion reste inscrite dans les capitaux propres pour sa valeur initiale. Les variations de valeur de l'option de conversion ne sont pas enregistrées ;
- les frais de transaction sont répartis au prorata sur chacune des composantes.

5.9.1. Echancier des dettes financières :

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque la société dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

Comptes IFRS

La dette financière se détaille comme suit :

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 30/09/2017
	Total	Moins d'1 an (part courante)	Plus d'1 an (part non courante)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes financières à long terme (*)	1 918	577	1 342	1 342		1 457
Dettes financières auprès d'établissements bancaires et autres organismes	1 918	577	1 342	1 342	0	1 457
Dettes diverses (intérêts courus)	2	2				2
Total des dettes financières à long terme	1 921	579	1 342	1 342	0	1 460
Autres passifs financiers courants (Découvert bancaire et effets escomptés)	0	0				35
Emprunts et dettes financières	1 921	579	1 342	1 342	0	1 494
(*) Dont crédit-bail	650	411	239	239		469

Les dettes financières à long terme sont constituées :

- D'un emprunt bancaire initial de 1.500 K€, taux fixe 1,57%, échéance 03/11/2020
- De deux crédits baux souscrits pour l'acquisition des immobilisations de son site d'Amblainville, pour un montant initial de 1.574 K€, financés sur 6 ans.

La décomposition de la trésorerie nette peut se résumer comme suit :

Données en K€	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Trésorerie et équivalent de trésorerie	11 270	2 099	9 172
Passifs financiers courants	-	35	- 35
Trésorerie nette	11 270	2 064	9 207

5.9.2. Tableau de variation des dettes financières :

En milliers d'euros	Capital restant du 01/10/2017	Souscription	Autres variations	Remboursements emprunts	Capital restant dû au 30/09/2018
Emprunts auprès des établissements de crédit	989			299	689
Emprunts sur opérations de crédit-bail	469	1 015		254	1 229
Intérêts courus	2				2
Découverts bancaires	35		-35		0
Total	1 494	1 015	-35	553	1 921

5.9.3. Sensibilité :

Sur la base de la dette au 30 septembre 2018, une hausse instantanée ou une baisse instantanée de 1 point sur les courbes de taux d'endettement resterait sans incidence sur le montant des capitaux propres au 30 septembre 2018.

Comptes IFRS

5.10. Chiffre d'affaires :

En application d'IAS 18, le chiffre d'affaires de la société correspond au montant des ventes de marchandises et prestations de service liées aux activités ordinaires de la société.

Il inclut notamment :

- les ventes Internet pour l'activité de e-commerce,
- les frais d'expédition et de livraison refacturés aux clients,
- les prestations de service après-vente,

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque la société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété d'un bien, généralement lorsque la livraison est intervenue et que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable.

Les prestations de services, comme par exemple les services attachés directement à la vente de biens sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus.

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par nature est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Ventes de marchandises	71 427	63 114	8 313
Prestations de livraisons	13 693	11 791	1 902
Prestations parties liées	1 045	995	50
Prestations facilitées de paiement	552	503	49
Autres prestations	479	376	103
Total Chiffre d'affaires	87 196	76 779	10 417

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017	Variation
France	54 223	52 035	2 187
Europe du Nord et de l'Est	21 253	19 159	2 094
Europe du Sud	11 720	5 585	6 135
Total Chiffre d'affaires	87 196	76 779	10 417

Comptes IFRS

5.11. Marge brute

Marge brute

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Chiffre d'affaires	87 196	76 779
Prix de revient des ventes	-42 745	-38 696
Marge brute	44 451	38 083
<i>Taux de marge brute</i>	<i>50,98%</i>	<i>49,60%</i>
Coût du transport	-13 525	-10 947
Marge brute nette des coûts du transport	30 926	27 136
<i>% Marge brute nette des coûts du transport</i>	<i>35,47%</i>	<i>35,34%</i>

Marge sur ventes de marchandises

La marge sur ventes de marchandises est un indicateur alternatif de performance dont le calcul est réconciliable avec des données issues des comptes. Elle présente la marge brute globale retraitée des opérations réalisées avec des parties liées.

La notion de marge sur ventes de marchandises fait référence dans le présent document à la formule suivante :

$$\text{Marge sur ventes de marchandises} = \text{Vente de marchandises} - \text{prix de revient des ventes}$$

Elle s'établit ainsi :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Chiffre d'affaires - Ventes de marchandises	71 426	63 114
Prix de revient des ventes	-42 745	-38 696
Marge sur ventes de marchandises	28 682	24 418
% Marge sur ventes de marchandises	40,16%	38,69%

Marge sur transport

La marge sur transport est un indicateur alternatif de performance dont le calcul est réconciliable avec des données issues des comptes. Elle présente la marge réalisée sur les seules prestations de transport facturées aux clients, indépendamment des revenus et coûts liés aux produits vendus par la Société.

La notion de marge sur transport fait référence dans le présent document à la formule suivante :

$$\text{Marge sur transport} = \text{Prestations de transport facturées} - \text{coût du transport}$$

Elle s'établit ainsi :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Prestations de transport facturées	13 693	11 791
Coût du transport	-13 525	-10 947
Marge sur prestations de transport	168	844
% Marge sur Prestations de transport	1,23%	7,16%

Comptes IFRS

5.12. Charges de personnel :

Les charges de personnel se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Salaires	3 502	3 072	430
Charges sociales	1 659	1 218	441
Participation des salariés	229	311	- 83
Actions gratuites	303	395	- 92
Total des charges de personnel	5 692	4 995	697

5.13. Autres charges opérationnelles courantes :

Le Résultat Opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats.

La société utilise le Résultat Opérationnel Courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise à savoir :

- Les frais de rationalisation;
- Les variations de pertes de valeurs d'actifs non courants issues des tests de valeur d'Unité Génératrice de Trésorerie;
- Les plus-values de cession de biens immobiliers et dépréciations de biens immobiliers destinés à être cédés.

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Transport sur ventes	13 525	10 946
Logistique	5 057	3 749
Marketing	8 740	6 426
Frais généraux et taxes	5 310	4 870
Dotations aux amortissements	636	976
Dotations aux provisions	585	178
Total des autres charges opérationnelles courantes	33 852	27 145

5.14. Autres produits et charges opérationnels :

La société considère qu'il est pertinent, pour la compréhension de sa performance financière, de présenter dans une rubrique spécifique "Autres produits et charges opérationnels" les éléments inhabituels par leur fréquence, leur nature et/ou leur montant.

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent principalement comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Surcoût du déménagement		-1 059
Perte sur créances clients		-129
Frais d'IPO non rattaché à la prime d'émission	-216	
Autres charges et produits non récurrents	-318	-68
Total des autres produits et charges opérationnels	-534	-1 256

5.15. Coût de l'endettement financier (brut) :

Selon la norme IAS 23, les frais financiers sont comptabilisés en charges.

Le taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction et correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché. Ce calcul inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes et / ou décotes éventuelles.

Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier.

La société Vente unique.com applique cette méthode de référence.

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Intérêts et charges assimilés (1)	- 99	- 63	- 36
Coût de l'endettement financier (brut)	- 99	- 63	- 36
(1) dont intérêts financiers liés au crédit-bail	- 26	- 9	- 17

5.16. Impôts sur les bénéfices et différés :

L'examen du traitement comptable de cet impôt en France au regard des normes IFRS conduit à comptabiliser distinctement ces 2 contributions :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières, est comptabilisée en charges opérationnelles ;
- la CVAE qui, selon l'analyse de la société, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 – Impôts dus sur la base des bénéfices imposables

En outre, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne « Charge d'impôt ».

Le produit acquis au titre du CICE est comptabilisé en diminution de la masse salariale

5.16.1. Décomposition de la charge d'impôt :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Impôts exigibles	-1 462	-1 476
Reclassement CVAE	-196	-225
Impôts différés	-5	-5
Charge d'impôts globale	-1 664	-1 706
Résultat net	2 691	2 690
Taux d'impôt effectif moyen	38,21%	38,81%

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante : (impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts).

5.16.2. Rationalisation de la charge d'impôt :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Résultat net	2 691	2 690
Charges (produits) d'impôt des activités poursuivies	1 664	1 706
Résultat taxable	4 355	4 397
Taux d'impôt courant en France	28,92%	33,33%
Charge d'impôt théorique	- 1 259	- 1 465
Différences permanentes	- 208	- 16
Reclassement CVAE	- 196	- 225
Charges (produits) d'impôt comptabilisé(e)s	- 1 664	- 1 706

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

Les différences permanentes correspondent essentiellement à la non fiscalisation des produits générés par le CICE.

5.17. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette de Vente unique.com :

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

5.17.1. Calcul de la trésorerie (en K€) :

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la société, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Disponibilités	11 270	2 099	9 172
Valeurs mobilières de placement			0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 270	2 099	9 172
Découverts bancaires et effets escomptés	0	35	-35
Trésorerie (endettement) net	11 270	2 064	9 207

5.17.2. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Stocks	14 636	12 598	2 039
Créances d'exploitation	4 763	3 618	1 145
Autres créances d'exploitation	1 323	1 069	253
Actifs courants liés à l'exploitation	20 721	17 285	3 437
Fournisseurs	10 321	9 928	393
Dettes fiscales et sociales	4 026	2 830	1 196
Autres passifs courants	5 068	3 331	1 738
Passifs courants liés à l'exploitation	19 416	16 090	3 326
Variation du BFR			111

Comptes IFRS

Les autres passifs courants concernent principalement :

- Les produits constatés d'avance, pour 4.426 K€. Les produits constatés d'avance sont composés de l'ensemble des commandes facturées et non livrées à la date de clôture. Le chiffre d'affaires étant comptabilisé à la commande, il convient de neutraliser l'ensemble des commandes non distribuées à la clôture de l'exercice.
- Les avoirs à établir, pour 642 K€, qui incluent notamment la provision sur chèques cadeaux dans le cadre du programme de fidélité Very Unique.

5.17.3. Flux de trésorerie provenant des investissements

En milliers d'euros	Note	30/09/2018	30/09/2017
Incorporels	5.1	419	351
Corporels	5.2	1 038	584
Financiers	5.3	94	-
Total Investissements		1 551	935
Financiers	5.3		292
Total Cessions			292

Les principaux investissements réalisés par la société correspondent au crédit-bail souscrit auprès de XPO, relatif aux investissements réalisés pour l'entrepôt.

5.17.4. Flux de trésorerie provenant du financement :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Compte courant actif		2 984	-2 984
Compte courant passif	-952	0	-952
Variation des autres dettes non courantes	-952	2 984	-3 936

5.18. Résultat par action :

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

Comptes IFRS

Résultat net courant par action avant dilution	30/09/2018	30/09/2017
Résultat net des activités poursuivies	2 691	2 690
Résultat net des activités cédées	-	-
Résultat net	2 691	2 690
Nombre d'actions	9 441 905	8 678 865
Résultat net des activités poursuivies par action	0,28	0,31
Résultat net des activités abandonnées par action	-	-
Résultat net	0,28	0,31

Résultat net courant par action après dilution	30/09/2018	30/09/2017
Résultat net des activités poursuivies	2 691	2 690
Résultat net des activités cédées - part du Groupe	-	-
Résultat net - part du Groupe	2 691	2 690
Nombre d'action moyen pondéré	9 441 905	8 678 865
Actions dilutives	107 268	217 839
Nombre d'action moyen pondéré retraité	9 550 909	8 896 704
Résultat net des activités poursuivies par action	0,28	0,30
Résultat net des activités abandonnées par action	-	-
Résultat net - part du Groupe	0,28	0,30

5.19. Taux de conversion :

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture (1)		Cours moyen de la période (2)	
		30/09/2018	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2017
Suisse	Franc Suisse	1,1316	1,1457	1,1613	1,0913
Hong Kong	Dollar US	1,1576	1,1806	1,1900	1,1053

(1) conversion du bilan

(2) conversion du compte de résultat

Comptes IFRS

5.20. Engagements hors bilan :

En milliers d'euros	30/09/18	30/09/17
Engagements donnés		
Cautions douanières	600	600
Caution solidaire		447
Engagement de location simple en tant que preneur	14 008	15 226
Total	15 055	0 16 273

5.21. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 est de 106 K€

5.22. Effectifs :

Catégorie	30/09/2018	30/09/2017
Non cadres	34	28
Cadres	52	45
Effectif	86	73

5.23. Identité des sociétés mère consolidant les comptes de la société

SA CAFOM
 3 avenue HOCHÉ
 75008 PARIS
 Société Anonyme au capital de 43 488 913,80 euros
 % de détention de la SA VENTE UNIQUE : 59.75 %

5.24. Transactions avec les parties liées :

5.24.1. Entreprises associées :

Dans le cadre normal de son activité, la société réalise des transactions avec ses entreprises associées sur une base de prix de marché. Les opérations réalisées avec les entreprises associées sont résumées dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Actifs non courants	1 251	1 252
	-	
Actifs courants	754	2 984
Autres passif courants	3 106	421
	-	
Chiffre d'affaires	1 045	995
	-	
Achats de marchandises	1 376	1 393
	-	
Autres charges opérationnelles courantes	7 714	5 625

La société n'a constaté aucune provision et charge au titre des créances douteuses avec des parties liées. Il n'existe pas de garanties données ou reçues avec des parties liées.

5.24.2. Rémunération des principaux dirigeants :

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, DG, DG délégués, membres du COMEX ou toute personne répondant à la définition de « key personnel » d'IAS 24.9.

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Rémunération brutes	829	712
Actions gratuites	244	353
TOTAL	1 073	1 065

Il est prévu que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint de la Société, une indemnité de départ d'un montant égal à 300.000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300.000 €. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation d'une condition de performance dont les termes ont été réitérés à l'occasion d'une séance du conseil d'administration de la Société en date du 21 février 2018, étant toutefois précisé que la notion de départ contraint a été précisée et inclut désormais les cas de départ liés à un changement de contrôle de la Société et/ou un changement de stratégie.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes IFRS

(Exercice clos au 30 septembre 2018)



CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

1 – 3, Rue du Départ
75014 PARIS
Tel : 33 (0)1 40 60 45 66
Fax : 33 (0)1 40 60 64 19
Mail : contact@conceptaudit.fr

VENTE-UNIQUE.COM

**Société Anonyme
Au Capital de 94 419 €uros**

**Siège Social
9, rue Jacquard
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

RCS BOBIGNY B 484 922 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS EN NORMES IFRS
Exercice clos le 30 septembre 2018

VENTE-UNIQUE.COM

**Société Anonyme
Au Capital de 94 419 €uros**

**Siège Social
9, rue Jacquard
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

RCS BOBIGNY B 484 922 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS EN NORMES IFRS

Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'assemblée générale de la société Vente-Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vente-Unique relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Evaluation du stock

Le stock net de provisions pour dépréciation, dont le montant figure au bilan au 30 septembre 2018, s'établit à 14 636 160 euros. La note « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes d'évaluation des stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Vente-Unique, décrite dans la note « Stocks » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests sur la valeur nette de réalisation pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

2. Evaluation des créances

La société constitue des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Vente-Unique, décrite dans la note « Créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

3. Autres passifs courants

Les autres passifs courants, dont le montant figure au bilan au 30 septembre 2018, s'établissent à 6 020 480 euros. Ils intègrent notamment les produits constatés d'avance de Vente-Unique, dont le montant s'élève à 4.426.763 euros. La note « Flux de trésorerie provenant de l'exploitation » de l'annexe expose les règles et méthodes d'évaluation des produits constatés d'avance.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Vente-Unique, décrite dans la note « Flux de trésorerie provenant de l'exploitation » de l'annexe, sur la base des éléments

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes IFRS

disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests sur la valeur nette de réalisation pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes IFRS

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 31 janvier 2019

Le Commissaire aux comptes

Concept Audit & Associés

Laurence LEBOUCHER

Rapport de gestion sur les comptes sociaux

(Exercice clos au 30 septembre 2018)

I. Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

A. Evènements importants survenus au cours de l'exercice

- **Augmentation de capital liée à l'attribution d'actions gratuites**

Par décision du Conseil d'administration du 22 mars 2016, il avait été décidé d'attribuer 110.569 actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux. Cette attribution est devenue définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans, période pendant laquelle les bénéficiaires ne sont pas propriétaires des actions et des droits de vote qui s'y rattachent. A l'issue de ce délai, soit le 25 mars 2018, les actions ont été définitivement attribuées à leurs bénéficiaires mais demeurent incessibles pendant une nouvelle durée de deux ans.

Il a ainsi été constaté que sur les 110.569 actions attribuées, 108.835 actions remplissent les conditions d'attribution définitive (un salarié ayant quitté la société pendant le délai d'acquisition).

Ainsi, 108.835 actions nouvelles ont été créées le 25 mars 2018.

L'augmentation du capital social de 1.088,35 € a été réalisée par prélèvement sur le compte de report à nouveau.

- **Augmentation de capital liée à l'introduction en bourse**

La Société a réalisé son introduction le 3 avril 2018.

Le Conseil d'administration a ainsi constaté au cours de sa séance du 3 avril 2018 l'augmentation du capital de la Société par voie d'offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant total (prime d'émission incluse) de 6.999.993,50 €, par émission de 654.205 actions ordinaires nouvelles émises au prix de 10,70 € par action, soit 0,01 € de nominal et 10,69 € de prime d'émission.

- **Déploiement de l'activité sur le Portugal**

Le déploiement International a également été dynamisé avec la mise en place des équipes dédiées et des ressources marketing pour l'ouverture du Portugal en janvier 2018. Sur l'exercice clos au 30 septembre 2018, le Portugal a généré un chiffre d'affaires total de 0,5 M€.

- **Renforcement des capacités de la plateforme logistique**

La Société a renforcé ses capacités Logistique, avec la finalisation du déploiement de la plateforme d'Amblainville (Oise) et l'ouverture de cellules de débord en attendant la livraison, mi-2019, de l'extension du site principal.

B. Effectif

Afin de soutenir la dynamique de croissance, la Société a renforcé ses équipes sur les fonctions clés.

Effectif présent à la clôture	30/09/2018	30/09/2017	Variation
Direction Générale	1	1	-
Marketing et développement international	31	26	+5
Logistique	16	9	+7
Achats	11	10	+1
Relation clients	11	12	-1
Informatique	9	9	-
Administratif et Financier	7	6	+1
Total	86	73	+13

C. Résultat de l'exercice clos le 30 septembre

L'exercice social clos le 30 septembre se solde par un bénéfice net comptable d'un montant de 2.849.565 €.

D. Activité de Recherche et Développement (R&D)

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, nous indiquons que la Société a poursuivi ses activités de recherche et développement essentiellement dans l'amélioration de son système d'information qui est la colonne vertébrale de vente-unique.com.

E. Evolution prévisible et perspective d'avenir

Pour le nouvel exercice, Vente-unique.com se fixe comme objectif de réaliser un nouvel exercice de croissance à deux chiffres, conforme à la tendance enregistrée au cours des sept derniers exercices (+12% / an en moyenne).

En parallèle, et conformément au plan présenté lors de l'introduction en Bourse, la Société a engagé les investissements nécessaires à l'activation des leviers de développement qui seront mis en œuvre dès l'exercice 2018-2019. Ce plan passe notamment par l'ouverture, depuis juin 2018, d'un entrepôt de débord de 5000 m² dans l'attente de l'extension du site d'Amblainville dont la livraison est prévue en juin 2019 pour faire face à la stratégie de croissance importante. Ce plan prévoit également un enrichissement de l'offre de produits de décoration.

F. Evènements importants depuis la date de clôture

- **Déploiement de l'activité sur la Pologne**

Démarrage réussi de la 11^{ème} version sur la Pologne au mois d'octobre 2018.

- **Début des travaux pour construire l'extension de notre site logistique d'Amblainville**

Démarrage des travaux d'extension de la plateforme logistique qui vont nous permettre de quasiment doubler les capacités logistiques du site (extension de 24 000 m²).

G. Prêts inter-entreprises

Nous vous informons que la Société n'a pas consenti de prêt interentreprises sur le fondement de l'article L.511.6 du Code monétaire et financier.

II. Présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

A. Compte-rendu de la gestion ainsi que de l'activité de la Société durant l'exercice écoulé

L'exercice clos au 30 septembre 2018 fait apparaître des produits d'exploitation s'élevant à 87.308.404 € contre 76.901.039 € pour l'exercice précédent.

	30/09/2018	30/09/2017
Achats de marchandises	45 288 916	41 058 920
Variation de stock (marchandises)	(2 544 011)	(2 362 744)
Autres achats et charges externes	32 225 039	25 634 068
Impôts, taxes et versements assimilés	371 974	338 107
Salaires et traitements	3 581 300	3 177 583
Charges sociales	1 659 027	1 217 681
Dotations aux amortissements sur immobilisations	373 870	882 556
Dotation aux provisions sur actif circulant	553 430	142 440
Autres charges	665 346	355 725
Total charges d'exploitation	82 174 891	70 444 336

Les charges d'exploitation de la Société se sont élevées à 82.174.891 € au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Par conséquent, le résultat d'exploitation se traduit, au 30 septembre 2018, par un bénéfice de 5.133.512 €.

Le résultat financier, à cette même date, est de (181.117) €.

Rapport de gestion sur les comptes sociaux

Après incorporation du résultat financier de (181.117) €, d'un résultat exceptionnel de (413.700) €, d'une participation des salariés de (226.653) € et d'un impôt sur les bénéfices de (1.462.477) €, le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018 se solde par un bénéfice s'élevant à 2.849.565 €.

B. Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est calculé à la clôture de l'exercice sur la base des rémunérations éligibles.

Ce produit a été comptabilisé comme au titre de l'exercice précédent, en diminution des charges de personnel et ce, conformément, à la préconisation formulée par l'Autorité des Normes Comptables dans sa note d'information du 28 février 2013.

Le CICE s'élève au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018, à un montant de 135.922 €.

Pour votre parfaite information, nous vous précisons que la trésorerie dégagée par le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi ne peut pas être utilisée pour financer les dividendes supplémentaires, ni augmenter les rémunérations des dirigeants de l'entreprise.

C. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Conformément à notre objectif de distribution de 50% du résultat net, il sera proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 0,15 € par action pour un montant total de 1.416 K€.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 2.849.565 €
- A titre de dividendes 1.416.286 €
- Report à nouveau 1.433.279 €

Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société au 30 septembre 2018 seraient de 12.368.738€.

D. Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, au cours des 3 derniers exercices, la Société a procédé au versement des dividendes suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 243 bis du Code général des impôts		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en K€)	Autres revenus distribués (en euros)	
2017	3.000	Néant	Néant
2016	7.640 ⁽¹⁾	Néant	Néant
2015	2.200	Néant	Néant

⁽¹⁾Ce montant inclut une distribution de dividendes d'un montant de 2,64 M€ votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 mars 2017 et une distribution exceptionnelle, prélevée sur les réserves d'un montant de 5M € votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 septembre 2017

E. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

III. Informations relatives à l'actionariat

A. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 septembre 2018, le capital et les droits de vote de la Société sont répartis de la façon suivante :

Actionnaires	Nb d'actions	%	Nb de droits de vote	%
CAFOM	5 641 805	59,8%	11 188 595	73,4%
Management	367 553	3,9%	625 936	4,1%
Flottant	3 378 603	35,8%	3 378 603	22,2%
Autodétention	53 944	0,6%	53 944	0,4%
Total	9 441 905	100,0%	15 247 078	100,0%

Rapport de gestion sur les comptes sociaux

B. Nombre d'actions propres achetées et vendues par la Société au cours de l'exercice

Dans le cadre de son contrat de liquidité ayant pour objectif l'animation du cours, la Société a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, comme suit :

- Nombre d'actions achetées : 54.657
Cours moyen des achats : 8,95 €
- Nombre d'actions vendues : 713
Cours moyen des ventes : 8,83 €

Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice : 53.944 actions pour un coût de 483 K€ au cours d'achat moyen de : 8,95 €.

Les frais de négociations sur les opérations des actions propres s'élèvent sur l'exercice à 8 K€.

C. Pactes d'actionnaires

Aucun pacte d'actionnaires en cours à la date de clôture.

D. Mouvements sur le titre

Depuis la cotation sur Euronext Growth, le 4 avril 2018, et jusqu'au 30 septembre 2018, les mouvements sur le cours de bourse ont été les suivants :

- Volume échangé : 316.071 actions (moyenne de 2 489 par jour)
- Cours le plus haut : 10,94 €
- Cours le plus bas : 6,50 €
- Cours moyen : 9,19 €
- Capitalisation boursière : 61 M€ au 30 septembre 2018

E. Actionnariat salarié

Grâce à l'attribution d'actions gratuites, les salariés détiennent 367 553 actions, soit 3,9% du capital de la Société

IV. Principaux risques et incertitudes

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le document de base.

V. Attribution d'actions gratuites et *stock-options* aux dirigeants

108 835 actions gratuites ont été distribuées au management le 25 mars 2018.

Les dirigeants s'engagent à conserver au nominatif une de ces actions au moins, et ce jusqu'à la date de cessation de leur fonction.

VI. Prises de participation au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation de plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers dans le capital d'aucune société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

VII. Succursales

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1, II du Code de commerce, nous vous informons que la Société ne détient aucune succursale.

VIII. Participations croisées et actions d'autocontrôle

Nous vous informons que la Société n'a réalisé aucune des opérations prévues aux articles L.233-29 et R.233-30 du Code de commerce.

IX. Information sur les délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce dans sa rédaction issue du décret n°2015-1553 du 27 novembre 2015, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos au 30 septembre 2018, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

En milliers d'Euros	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	Non échu / 0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	Non échu / 0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (TTC)	8 260	261	23	144	110	537	4 121	446	124	203	1 749	2 522
Pourcentage du montant total des achats (y compris immobilisations) de l'exercice (TTC)	6,62%	0,21%	0,02%	0,12%	0,09%	0,43%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							3,94%	0,43%	0,12%	0,19%	1,67%	2,41%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues (TTC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

X. Résultats des 5 derniers exercices

Conformément à l'articles R225-102 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous le tableau du résultat des cinq derniers exercices :

En Euros	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	94 419	86 789	86 789	86 789	86 789
Nbre d'actions émises	9 441 905	8 678 865	8 678 865	8 678 865	8 678 865
II - Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	87 195 974	76 779 443	67 798 576	64 522 262	57 462 754
Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	5 318 378	5 626 160	6 035 272	6 005 480	5 855 487
Impôts sur les bénéfices	1 462 477	1 476 795	1 849 141	1 551 935	1 078 300
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	2 849 565	3 221 413	3 455 112	2 934 750	2 030 257
Montant des bénéfices distribués	1 416 286	3 000 000	7 640 000	2 200 000	-
Notes	(1)	(2)	(3)	(4)	
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	0,41	0,48	0,48	0,51	0,55
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	0,30	0,37	0,40	0,34	0,23
Dividende versé à chaque action	0,15	0,35	0,88	0,25	-
IV - Personnel					
Nombre de salariés	86	73	68	63	71
Montant de la masse salariale	3 581 300	3 177 583	2 862 494	2 752 982	2 728 046
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 659 027	1 217 681	1 132 274	1 090 796	1 077 957

Notes

(1) : La distribution de ce dividende au titre du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018 sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale en date du 28 mars 2019

(2) : Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société a distribué un dividende d'un montant de 3,0 M€ voté par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 9 mars 2018

(3) : Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a distribué à ses actionnaires un montant total de 7,64 M€. Ce montant inclut une distribution de dividende d'un montant de 2,64 M€ votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 29 mars 2017 et une distribution exceptionnelle de réserve d'un montant de 5M€ votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 septembre 2017

(4) : Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a distribué un dividende d'un montant de 2,2 M€ voté par l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en date du 18 mars 2016

XI. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

A. Modalité d'exercice de la direction générale

La Société est une société anonyme à conseil d'administration.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général de la Société sont dissociées.

Monsieur Sacha Vigna a été nommé Directeur général de la Société pour une durée indéterminée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 7 mai 2014.

Monsieur Hervé Giaoui a été nommé Président de la Société par l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 7 mai 2014, son mandat prendra fin à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

B. Composition du Conseil d'administration

Nom, Prénom, Âge, Nationalité, Adresse professionnelle	Durée du mandat	Mandat et fonction principale exercée dans la Société
<p>M. Hervé GIAOUI</p> <p>9/11, rue Jacquard – 93315 Le Pré-Saint- Gervais CEDEX</p>	<p><u>Première nomination</u> : 7 mai 2014</p> <p><u>Expiration</u> : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019</p>	<p>Président du Conseil d'administration</p>
<p>M. Sacha VIGNA</p> <p>9/11, rue Jacquard – 93315 Le Pré-Saint- Gervais CEDEX</p>	<p><u>Première nomination</u> : 7 mai 2014</p> <p><u>Expiration du mandat d'administrateur</u> : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019</p>	<p>Directeur général</p> <p>Administrateur</p>
<p>CAFOM S.A. représentée par</p> <p>M. Guy-Alain GERMON</p> <p>9/11, rue Jacquard – 93315 Le Pré-Saint- Gervais CEDEX</p>	<p><u>Première nomination</u> : 7 mai 2014</p> <p><u>Expiration</u> : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019</p>	<p>Administrateur</p>
<p>Mme Lucie CROUZET</p> <p>9/11, rue Jacquard – 93315 Le Pré-Saint- Gervais CEDEX</p>	<p><u>Première nomination</u> : 9 Mars 2018</p> <p><u>Expiration</u> : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023</p>	<p>Administratrice</p>
<p>Mme Oriane BENVENISTE PROFICHET</p> <p>Cambon Partners 28 Boulevard Malesherbes, 75008 Paris</p>	<p><u>Première nomination</u> : 9 Mars 2018</p> <p><u>Expiration</u> : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023</p>	<p>Administratrice indépendante</p>

Rapport de gestion sur les comptes sociaux

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social de notre Société durant l'exercice :

Mandataire social	<i>Mandats et fonctions exercés à la date du présent rapport annuel</i>
M. Hervé GIAOUI	<p>A titre personnel :</p> <p><u>Président-Directeur Général de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CAFOM SA <p><u>Président de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CAFOM Distribution SAS - Fitness Leader SAS - Financière Darue SAS - Financière GM SAS - Rosiers 2020 SAS - Habitat Design Swiss SA <p><u>Administrateur de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CAFOM SA - Foncière Volta SA* - TTom SA* - Financière HG SA - CAFOM Marketing et Services SA - UEI Investments Ltd. - Cafineo SA - Floreal SA <p><u>Directeur général de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Foncière Volta SA <p><u>Gérant de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitat Deutschland GmbH - Avenir Investissement SARL - Immopres SARL - GH Invest EURL - Solar Estate EURL - CAFOM Caraïbes SARL - CAFOM Energy SNC - L'Estagnet SCI - Grimaud L'Estagnet SCI - Location caraïbes SARL - Location Ranelagh SCI - Immo Condor SCI - Fourrier Invest SCI - Privilege SCI - Musique Center SCI - La Bellevilloise SCI - Cinestar SCI - La Courbette SARL - Rouen Immo SCI - Amanda SCI - Criquet SNC

Mandataire social	<i>Mandats et fonctions exercés à la date du présent rapport annuel</i>
M. Sacha VIGNA	<i>Néant</i>
<p>CAFOM S.A. Représentée par</p> <p>M. Guy-Alain GERMON</p>	<p>A titre personnel :</p> <p><u>Président de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La Guadeloupéenne de Distribution (LGD) SAS - La Dothémarienne de Distribution SAS - Compagnie Martiniquaise de Distribution (COMADI) SAS - Financière Caraïbe SAS - Deproge Restau SAS - Habitat Guyane SAS <p><u>Directeur général de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CAFOM Distribution SAS - La Bourbonnaise de Distribution SAS - La Cayennaise de Distribution SAS - Gourbeyre Distribution SAS - Services des Iles du Nord SAS - DIN SASU <p><u>Directeur général délégué de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CAFOM SA <p><u>Gérant de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Socamo Service Plus SARL - Chocar SARL - Les Calliendras SCI - GAG SCI - Gavalak SC - BG Immobilier SCI - Saint Kitts SCI - Pointe Couchée SCI - BG Foncière SARL - Guyane Mobilier SARL - Rapid Food SARL - SAMOB SARL - GSP SARL - CAFOM Caraïbes SARL - Espace Import SARL <p><u>Membre de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité Stratégique Habitat International SAS
Mme. Lucie CROUZET	<i>Néant</i>
Mme Oriane BENVENISTE PROFICHET	<i>Néant</i>

Rapport de gestion sur les comptes sociaux

Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'administration de la Société :

Hervé GIAOUI (65 ans) : Hervé lance dans les années 70 la première franchise BUT couvrant la Guadeloupe, La Martinique et la Guyane. En 1987, il crée sa propre centrale d'achat CAFOM Distribution. En 2007, CAFOM acquiert 7 magasins Conforama en zone Caraïbes et en Guyane. En 2009, CAFOM signe un accord stratégique avec BUT et devient fournisseur de l'ensemble des magasins BUT de métropole. En 2011, Hervé Giaoui signe un accord exclusif et fait l'acquisition d'HABITAT Europe.

Sacha VIGNA (41 ans) : Sacha a commencé sa carrière en 1999 chez Babel@Stal en tant que Chef de projet senior. En 2003, il rejoint l'agence de marketing relationnel MRM Partners en tant que Directeur de clientèle et est chargé de la mise en place des stratégies et des plans d'actions e-CRM. Avec Hervé Giaoui, il fonde Vente-Unique.com en septembre 2005 dont il assure depuis la Direction générale. Sacha Vigna est diplômé de l'ESC Toulouse et d'un MBA de la Georgia State University.

Guy-Alain GERMON (58 ans) : Diplômé de l'école des Mines de Paris, Guy-Alain Germon est notamment responsable du réseau outre-mer et des fonctions supports du groupe CAFOM. Il est également président de la société Financière Caraïbe.

Lucie CROUZET (36 ans) : Lucie a commencé sa carrière en tant que chef de produit dans l'édition chez Flammarion puis aux Editions du Seuil avant de rejoindre Vente-Unique.com en 2008 en tant que Responsable *marketing* produits et occupe depuis 2010 le poste de Directrice marketing au sein de la Société. Lucie Crouzet est diplômée de l'ESC Reims (*Neoma Business School*).

Oriane BENVENISTE-PROFICHET (34 ans) : Oriane a commencé sa carrière en M&A chez Calyon puis Rothschild après avoir travaillé à Boston chez Solidworks (groupe Dassault System) en finance et en audit de fonds chez PWC. Elle rejoint Cambon Partners en 2010 où elle occupe le poste de Directrice M&A. Oriane est diplômée de l'ESC Reims (*Neoma Business School*).

C. Conventions réglementées

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue sur cet exercice clos le 30 septembre 2018.

D. Rémunération des mandataires sociaux

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, directeurs généraux, directeurs généraux délégués, membres du comité exécutif (COMEX) ou toute personne répondant à la définition de « key personnel » d'IAS 24.9.

En milliers d'euros	30/09/2018	30/09/2017
Rémunérations brutes	829	712
Actions gratuites	244	353
TOTAL	1 073	1 065

Rapport de gestion sur les comptes sociaux

Il est prévu que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint de la Société, une indemnité de départ d'un montant égal à 300.000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300.000 €. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation d'une condition de performance dont les termes ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société.

E. Délégations en matière d'opérations sur le capital et utilisation sur l'exercice

Nature de la délégation	Durée de la délégation	Montant (en nominal) autorisé en capital	Montant utilisé au cours de l'exercice
Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre, sous condition suspensive du règlement-Livraison ¹ (<i>onzième résolution</i>)	26 mois	Dans la limite de 10% du capital social existant à la date de l'annulation	
Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise, sous condition suspensive du Règlement-Livraison (<i>douzième résolution</i>)	26 mois	20.000 euros ⁽¹⁾	1.088,35 euros
Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions par voie d'offre au public dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché organisé <i>Euronext Growth</i> (<i>treizième résolution</i>) ⁽²⁾	12 mois	40.000 euros ⁽³⁾⁽⁴⁾	6.452,05 euros
Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, sous condition suspensive du Règlement-Livraison (<i>quatorzième résolution</i>)	26 mois	40.000 euros ⁽⁵⁾ 50.000.000 euros ⁽⁶⁾	
Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public, sous condition suspensive du Règlement-Livraison (<i>quinzième résolution</i>)	26 mois	40.000 euros ⁽⁷⁾ 50.000.000 euros ⁽⁸⁾	

¹ Désigne le règlement-livraison des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché organisé *Euronext Growth*

Rapport de gestion sur les comptes sociaux

Nature de la délégation	Durée de la délégation	Montant (en nominal) autorisé en capital	Montant utilisé au cours de l'exercice
Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, par placements privés visés à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, sous condition suspensive du Règlement-Livraison (<i>seizième résolution</i>)	26 mois	40.000 euros ⁽⁷⁾ 50.000.000 euros ⁽⁸⁾ Dans la limite de 20% du capital social sur une période de 12 mois	
Autorisation au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription (<i>dix-septième résolution</i>)	26 mois	15% de l'émission initiale et plafond applicable à la résolution concernée ⁽⁹⁾	
Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées conformément aux dispositions de l'article L.225-138 du Code de commerce, sous condition suspensive du Règlement-Livraison (<i>dix-huitième résolution</i>) ⁽¹⁰⁾	18 mois	40.000 euros ⁽⁷⁾	
Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, sous condition suspensive du Règlement-Livraison (<i>dix-neuvième résolution</i>)	18 mois	40.000 euros ⁽⁷⁾	

(1) Ce montant ne s'impute pas sur le plafond fixé par la quatorzième résolution

(2) Cette délégation sera mise en œuvre par le Conseil d'administration aux fins de réalisation de la première admission de ses actions aux négociations sur le marché organisé Euronext Growth

(3) Ce montant ne s'impute pas sur le plafond fixé par la quatorzième résolution

(4) Ce montant nominal peut être augmenté dans la limite de 15%

(5) Ce montant constitue également le plafond global sur lequel s'imputeront toutes augmentations de capital réalisées en vertu des résolutions quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf

(6) Ce montant constitue également le plafond global sur lequel s'imputeront toutes émissions de titres de créances réalisées en vertu des résolutions quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit

(7) Ce montant s'impute sur le plafond global visé en (5)

(8) Ce montant s'impute sur le plafond global visé en (6)

(9) Etant précisé que le montant total des émissions d'actions ou de titres de créances pouvant être réalisées par usage de cette faculté d'extension sera respectivement d'un montant maximum de 40.000 euros et de 50.000.000 euros (en nominal). Toute émission ainsi réalisée s'imputant, en fonction, sur le plafond global visé en (5) ou en (6)

(10) Les catégories de bénéficiaires visés par cette résolutions sont : i) les personnes physiques qui souhaitent investir dans une société en vue de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu et ii) les sociétés qui investissent à titre habituel dans des petites et moyennes entreprises afin de permettre à leurs actionnaires ou associés de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu.

XII. Mandats des commissaires aux comptes

Les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant expirent tous deux après la clôture de l'exercice au 30 septembre 2022.

Comptes sociaux

(Exercice clos au 30 septembre 2018)

ACTIF

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	5 159 250	4 402 052	757 198	2,17	628 895	2,84
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	103 513		103 513	0,30	63 863	0,26
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	56 122	43 598	12 525	0,04	21 400	0,09
Autres immobilisations corporelles	1 721 046	1 486 010	235 036	0,67	325 483	1,31
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	34 940		34 940	0,10	34 940	0,14
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 414 053		1 414 053	4,06	1 320 003	5,33
TOTAL (I)	8 488 924	5 931 660	2 557 264	7,33	2 394 584	9,66
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	15 557 770	921 610	14 636 160	41,94	12 597 511	80,83
Avances & acomptes versés sur commandes					1	0,00
Clients et comptes rattachés	6 643 573	1 881 055	4 762 518	13,65	3 617 794	14,60
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					3 372	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 028 241		1 028 241	2,96	902 090	3,64
. Autres	168 917		168 917	0,48	3 011 846	12,15
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	482 683	131 993	350 690	1,00		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	11 270 425		11 270 425	32,29	2 098 032	8,47
Charges constatées d'avance	125 577		125 577	0,36	136 289	0,56
TOTAL (II)	35 277 186	2 934 657	32 342 528	92,67	22 366 936	90,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)					22 957	0,09
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	43 766 110	8 866 318	34 899 792	100,00	24 784 477	100,00

PASSIF

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	94 419	0,27	86 789	0,35
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 312 662	18,08		
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	8 678	0,02	8 678	0,04
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	4 519 699	12,95	4 299 374	17,35
Résultat de l'exercice	2 849 565	8,16	3 221 413	13,00
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	13 785 024	39,50	7 616 254	30,73
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			52 957	0,21
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			52 957	0,21
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	689 560	1,98	988 314	3,80
. Découverts, concours bancaires			34 800	0,14
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 744	0,00	2 457	0,01
. Associés	952 221	2,73		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 321 425	29,57	9 928 371	40,05
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	455 698	1,31	495 322	2,00
. Organismes sociaux	549 772	1,58	286 189	1,15
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 151 264	3,30	29 184	0,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 738 316	4,98	1 905 136	7,80
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	130 579	0,37	114 511	0,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	641 898	1,84	735 405	2,97
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	4 426 763	12,88	2 595 576	10,47
TOTAL (IV)	21 059 241	60,34	17 115 266	69,05
Ecart de conversion passif (V)	55 527	0,16		
TOTAL PASSIF (I à V)	34 899 792	100,00	24 784 477	100,00

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	43 053 860	28 370 591	71 424 451	81,91	63 113 789	82,20	8 310 662	13,17	
Production vendue biens									
Production vendue services	10 475 883	5 295 640	15 771 523	18,09	13 665 655	17,80	2 105 868	15,41	
Chiffres d'Affaires Nets	53 529 743	33 666 231	87 195 974	100,00	76 779 443	100,00	10 416 531	13,57	
Production stockée			79 150	0,09	101 300	0,13	-22 150	-21,88	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			22 893	0,03	18 924	0,03	3 969	20,97	
Autres produits			10 387	0,01	1 372	0,00	9 015	667,07	
Total des produits d'exploitation (I)			87 308 404	100,13	76 901 039	100,16	10 407 365	13,53	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			45 288 916	51,94	41 058 920	53,46	4 229 996	10,30	
Variation de stock (marchandises)			-2 544 011	-2,91	-2 362 744	-3,07	-18 1267	-7,88	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			32 225 039	36,98	25 634 068	33,39	6 590 971	25,71	
Impôts, taxes et versements assimilés			371 974	0,43	338 107	0,44	33 867	10,02	
Salaires et traitements			3 581 300	4,11	3 177 583	4,14	403 717	12,71	
Charges sociales			1 659 027	1,90	1 217 681	1,59	441 346	36,24	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			373 870	0,43	882 556	1,15	-508 686	-57,63	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			553 430	0,63	142 440	0,19	410 990	288,54	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			665 346	0,76	355 725	0,46	309 621	47,04	
Total des charges d'exploitation (II)			82 174 891	94,24	70 444 336	91,75	11 730 555	15,65	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			5 133 512	5,89	6 456 704	8,41	-1 323 192	-20,48	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances			580	0,00	625	0,00	-45	-7,19	
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges			22 957	0,03			22 957	100	
Différences positives de change			609	0,00	102 004	0,13	-101 395	-80,39	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			24 146	0,03	102 630	0,13	-78 484	-76,48	
Dotations financières aux amortissements et provisions			131 993	0,15	22 957	0,03	109 036	474,96	
Intérêts et charges assimilées			73 271	0,08	54 360	0,07	18 911	34,79	
Différences négatives de change					214 488	0,28	-214 488	-100,00	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			205 263	0,24	291 806	0,38	-86 543	-29,65	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-181 117	-0,20	-189 176	-0,24	8 059	4,28	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			4 952 395	5,68	6 267 528	8,16	-1 315 133	-20,97	

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 560		2 560	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	600	104 230	-103 630	-99,41
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 000	150 000	-120 000	-79,99
Total des produits exceptionnels (VII)	33 160	254 230	-221 070	-86,95
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	446 860	1 385 363	-938 503	-67,73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		101 366	-101 366	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		30 000	-30 000	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	446 860	1 516 729	-1 069 869	-70,53
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-413 700	-1 262 499	848 799	67,23
Participation des salariés (IX)	226 653	306 821	-80 168	-26,12
Impôts sur les bénéfices (X)	1 462 477	1 476 795	-14 318	-0,98
Total des Produits (I+III+V+VII)	87 365 710	77 257 899	10 107 811	13,08
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	84 516 145	74 036 486	10 479 659	14,15
RÉSULTAT NET	2 849 565	3 221 413	-371 848	-11,53
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier	18 007	94 798	-76 791	-80,89
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXE

1. INFORMATIONS GENERALES	75
2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	75
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	76
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	76
4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	76
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	77
4.3. STOCKS	77
4.4. CREANCES	78
4.5. DISPONIBILITES	78
4.6. OPERATIONS EN DEVISES	78
4.7. INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE	79
4.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	79
4.9. CICE	79
4.10. CHANGEMENTS DE METHODE	80
5. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	80
5.1. ETAT DES IMMOBILISATIONS	80
5.2. ETAT DES AMORTISSEMENTS	82
5.3. ETAT DES PROVISIONS	83
5.4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	84
5.5. ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	85
5.6. PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR	85
5.7. CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR	85
5.8. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	86
5.9. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	86
5.9.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	86
5.9.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	86
5.10. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	87
5.11. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	87
5.12. RESULTAT EXCEPTIONNEL	87
6. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	88
6.1. ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS	88
6.2. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	89
6.3. CREDIT-BAIL MOBILIER	89
6.4. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	90
6.5. EFFECTIF MOYEN	90
6.6. ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	90
6.7. IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	90
6.8. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION	90

ANNEXE

1. Informations générales

Au bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 34 899 792 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 2 849 565 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

- Augmentation de capital liée à l'attribution d'action gratuite :

Par décision du conseil d'administration du 22 mars 2016, il avait été décidé d'attribuer 110 569 actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux. Cette attribution est devenue définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans, période pendant laquelle les bénéficiaires ne sont pas propriétaires des actions et des droits de vote qui s'y rattachent. A l'issue de ce délai, soit le 25 mars 2018, les actions ont été définitivement attribuées à leurs bénéficiaires mais demeurent incessibles pendant une nouvelle durée de deux ans.

Il a ainsi été constaté que sur les 110.569 actions attribuées, 108.835 actions remplissent les conditions d'attributions définitives (1 salarié ayant quitté la société pendant le délai d'acquisition).

Ainsi, 108.835 actions nouvelles ont été créées le 25 mars 2018.

L'augmentation du capital social de 1.088,35 € a été réalisé par prélèvement du report à nouveau.

- Augmentation de capital liée à l'introduction en bourse :

La SA Vente-Unique.com a réalisé son introduction en bourse en date du 03 avril 2018.

Le Conseil d'administration a ainsi constaté au cours de sa séance du 3 avril 2018 l'augmentation du capital de la Société par voie d'offre au public, avec suppression du DPS, d'un montant total (prime d'émission incluse) de 6.999.993,50 €, par émission de 654.205 actions ordinaires nouvelles émises au prix de 10,70 € par action, soit 0,01 € de nominal et 10,69 € de prime d'émission.

- **Développement en cours**

Vente-unique a poursuivi son développement au cours de l'exercice et a lancé la version Portugaise du site Vente-Unique en janvier 2018.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Déploiement de l'activité sur la Pologne

- Démarrage réussi de la 11ème version sur la Pologne au mois d'octobre 2018.

Début des travaux pour construire l'extension du site logistique d'Amblainville

- Démarrage des travaux d'extension de la plateforme logistique qui vont permettre à la société de quasiment doubler les capacités logistiques du site (extension de 24 000 m²)

4. Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de SA Vente unique sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl.ANC n° 2014 -03 relatif au PCG)

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable Général approuvé par arrêté ministériel du 08 septembre 2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition s'agissant d'actifs acquis à titre onéreux et sont constitués de fichiers d'adresses mails.

Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Vente-Unique, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du Management qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui disparaissent au-delà de la 5ème année.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques et droits similaires	de 01 à 03 ans
Sites Internet	05 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

L'entreprise se réserve la possibilité d'utiliser l'amortissement fiscal dérogatoire (1 an pour les logiciels, selon le mode dégressif pour les biens y ouvrant droit) au cas par cas.

La comptabilisation des dotations aux amortissements est réalisée dans un sous compte 68.

4.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières représentent les dépôts et cautionnements ainsi que les titres immobilisés. Ils figurent au bilan pour leur valeur de souscription ou coût d'acquisition.

4.3. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré premier sorti.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais d'approche évalués de manière statistique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur déterminée comme ci-dessus.

Le montant du stock net de provisions pour dépréciation s'élève à 14 636 160 €.

4.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour créances douteuses sont déterminées en fonction du risque encouru selon l'état des dossiers.

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimé avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

4.5. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces, les valeurs assimilables et valeurs à l'encaissement en banque et en caisse.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

4.6. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Le cout d'acquisition des marchandises est libellé essentiellement en dollars dont le cours fluctue. Le prix de revient du stock non vendus à la date de clôture est corrigé de l'effet de change

4.7. Indemnités de départ en retraite

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite déterminées en fonction de leur ancienneté ne sont pas provisionnés mais font l'objet d'une évaluation donnée en engagements hors bilan. Les engagements de la société sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe.

Date d'évaluation : 30/09/2018

Age de départ à la retraite : 67 ans

Taux d'actualisation : 1.54%

Décroissance faible

Turn-over moyen

Taux charges (DV) : variable selon taux propre à chaque société

Le montant de l'engagement s'élève à 158 923 € au 30 septembre 2018 contre 139 294 € au 30 septembre 2017 soit une augmentation de 19 628 €. Le cout du service de la dette est de + 31 246 € et l'effet actuariel de – 11 618 €.

4.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour remise en état de site, pour couts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'évènements passés;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

4.9. CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 135 922 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'a affecté au financement de son besoin en fonds de roulement.

4.10. *Changements de méthode*

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

5. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

5.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 843 715		419 047
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	56 122		
Autres installations, agencements, aménagements	1 163 692		16 209
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	533 902		7 243
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 753 717		23 452
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	34 940		
Prêts et autres immobilisations financières	1 320 003		94 050
TOTAL	1 354 943		94 050
TOTAL GENERAL	7 952 375		536 549

Comptes sociaux

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			5 262 763	5 262 763
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			56 122	56 122
Autres installations, agencements, aménagements			1 179 901	1 179 901
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			541 145	541 145
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 777 168	1 777 168
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			34 940	34 940
Prêts et autres immobilisations financières			1 414 053	1 414 053
TOTAL			1 448 993	1 448 993
TOTAL GENERAL			8 488 924	8 488 924

5.2. Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	4 150 957	251 095		4 402 052
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	34 722	8 876		43 598
Installations générales, agencements divers	900 816	74 389		975 205
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	471 295	39 510		510 805
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 406 834	122 775		1 529 608
TOTAL GENERAL	5 557 791	373 870		5 931 660

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	251 095				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 876				
Installations générales, agencements divers	74 389				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	39 510				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	122 775				
TOTAL GENERAL	373 870				

5.3. Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	30 000 22 957		30 000 22 957	
TOTAL Provisions	52 957		52 957	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	 416 248 1 832 986	 505 362 48 069 131 993	 921 610 1 881 055 131 993	
TOTAL Dépréciations	2 249 234	685 423		2 934 657
TOTAL GENERAL	2 302 191	685 423	52 957	2 934 657
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		553 430 131 993	22 957 30 000	

5.4. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 414 053		1 414 053
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 643 573	6 643 573	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 028 241	1 028 241	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	52 022	52 022	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	116 895	116 895	
Charges constatées d'avance	125 577	125 577	
TOTAL GENERAL	9 380 361	7 966 307	1 414 053
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	689 560	390 647	298 913	
Emprunts et dettes financières divers	1 744	1 744		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 321 425	10 321 425		
Personnel et comptes rattachés	455 698	455 698		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	549 772	549 772		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	1 151 264	1 151 264		
- T.V.A	1 738 316	1 738 316		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	130 579	130 579		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	952 221	952 221		
Autres dettes	641 898	641 898		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 426 763	4 426 763		
TOTAL GENERAL	21 059 241	20 760 327	298 913	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	298 753			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

5.5. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres immobilisations financières	1 307 534		
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	754 490		
Emprunts et dettes financières divers	952 221		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 154 907		
Dettes fiscales et sociales			
Autres dettes			

5.6. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	45 081
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	99 230
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	144 311

5.7. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 744
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 374
Dettes fiscales et sociales	641 028
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	585 070
TOTAL	1 389 216

5.8. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	125 577	4 426 763
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	125 577	4 426 763

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance correspondent aux commandes non livrées à la date de clôture.

5.9. Composition du capital social

5.9.1. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 678 865	0,01	86 789
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	763 040	0,01	7 630
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice			
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	9 441 905	0,01	94 419

L'augmentation de capital liée à l'introduction en bourse a généré une prime d'émission de 6 313 K€ net d'impôts.

5.9.2. Variation des capitaux propres

En €uro	01/10/2017	Affectation / résultat	Dividende	Autres mouvements	30/09/2018
Capital	86 789			7 630	94 419
Prime d'émission	-			6 312 662	6 312 662
Prime de fusion	-				-
Réserve légale	8 678				8 678
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	4 299 373	3 221 413	- 3 000 000	- 1 088	4 519 699
Acompte sur dividende					
Résultat	3 221 413	- 3 221 413			-
Provisions réglementées					
TOTAL	7 616 254	-	- 3 000 000	6 319 204	10 935 457

Résultat au 30/09/2018 **2 849 565**

Total des capitaux propres : **13 785 023**

5.10. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	71 424 451
Ventes de produits finis	
Prestations de services	15 771 523
TOTAL	87 195 974

Répartition par marché géographique	Montant
France	53 529 743
Etranger	33 666 231
TOTAL	87 195 974

5.11. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat Avant Impôts	Impôts	Résultat après Impôts
Résultat courant	4 952 395		
Résultat Exceptionnel (et participation)	- 640 353		
Résultat Comptable	4 312 037	1 462 477	2 849 560

5.12. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel (-414 K€) correspond à :

- Reprise de provision sur un litige avec un tiers pour + 30 K€
- Frais liés à l'IPO non imputé en prime d'émission = - 216 K€
- Accords transactionnels = -53 ke
- Charges non récurrentes pour 175 K€

6. Engagements financiers et autres informations

6.1. Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	600 000
Engagements de location simple en tant que bailleur	14 008 152
Autres engagements donnés : CAFOM SA	
Engagements en matière de retraite	158 923
TOTAL	14 767 075
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties :	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

6.2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Montant en base
ACCROISSEMENTS	
<i>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :</i>	
TOTAL ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	0
ALLEGEMENTS	
<i>Provisions déductibles :</i>	
- Ecart de conversion passif N	55 527
- Participation N	226 653
- Organic N	77 000
TOTAL ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	361 032
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

6.3. Crédit-bail mobilier

VALEUR BRUTE	Immobilisations financées par crédit-bail
Solde au 30/09/2017	560
Augmentation	1 015
Diminution	-
Solde au 30/09/2018	1 574
VALEUR AMORTISSEMENT	Immobilisations financées par crédit-bail
Solde au 30/09/2017	93
Augmentation	262
Diminution	-
Solde au 30/09/2018	355
VALEUR NETTE COMPTABLE	Immobilisations financées par crédit-bail
Solde au 30/09/2017	467
Augmentation	753
Diminution	-
Solde au 30/09/2018	1 220

6.4. Rémunérations des dirigeants

(en milliers d'euros)	30/09/2018	30/09/2017
Rémunération brutes	829	631
Jetons de présence		
TOTAL	829	631

6.5. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	52	
Employés	34	
TOTAL	86	

6.6. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			158 923
TOTAL			158 923

6.7. Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

SA CAFOM
 3 avenue HOCHÉ
 75008 PARIS
 Société Anonyme au capital de 43 488 913,80 euros
 % de détention de la SA VENTE UNIQUE : 59.75 %

6.8. Tableau des filiales et participation

Néant

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux

(Exercice clos au 30 septembre 2018)



CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

1 – 3, Rue du Départ
75014 PARIS
Tel : 33 (0)1 40 60 45 66
Fax : 33 (0)1 40 60 64 19
Mail : contact@conceptaudit.fr

VENTE-UNIQUE.COM

**Société Anonyme
Au Capital de 94 419 €uros**

**Siège Social
9, rue Jacquard
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

RCS BOBIGNY B 484 922 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

VENTE-UNIQUE.COM

**Société Anonyme
Au Capital de 94 419 €uros**

**Siège Social
9, rue Jacquard
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

RCS BOBIGNY B 484 922 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'assemblée générale de la société Vente-Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vente-Unique relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Evaluation du stock

Le stock net de provisions pour dépréciation, dont le montant figure au bilan au 30 septembre 2018, s'établit à 14 636 160 euros. La note « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes d'évaluation des stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Vente-Unique, décrite dans la note « Stocks » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests sur la valeur nette de réalisation pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

5. Evaluation des créances

La société constitue des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Vente-Unique, décrite dans la note « Créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

6. Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passif, dont le montant figure au bilan au 30 septembre 2018, s'établissent à 4 426 763 euros. La note « Charges et produits constatés d'avance » de l'annexe expose les règles et méthodes d'évaluation des produits constatés d'avance.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Vente-Unique, décrite dans la note « Charges et produits constatés d'avance » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests sur la valeur nette de réalisation pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 31 janvier 2019

Le Commissaire aux comptes

Concept Audit & Associés
Laurence LÉBOUCHER